

la marche de l'ensemble du pays C'est pourquoi, le rôle politique de la paysannerie doit se manifester, d'une manière de plus en plus sensible grâce, notamment, à la participation active de ses représentants aux travaux des diverses assemblées populaires.

La paysannerie algérienne qui a supporté héroïquement le poids de la guerre d'indépendance et bénéficié depuis la mise en œuvre de la Révolution Agraire d'avantages concrets, doit se sentir directement concernée avant toutes les autres couches sociales par l'édification du socialisme.

### 3. — La jeunesse :

De même qu'elle a participé au combat d'hier, la jeunesse ne saurait, aujourd'hui, rester en dehors de la Révolution et ne pas participer à l'édification de la société nouvelle. Si beaucoup de jeunes prennent déjà une part active au mouvement révolutionnaire, c'est, en fait, l'ensemble de la jeunesse qui devrait jeter tout son poids dans la Révolution. C'est, en effet, sur la jeunesse que reposent, pour une part non négligeable, la continuité de la Révolution et l'édification du socialisme. La génération du 1<sup>er</sup> novembre 1954 a libéré le pays et jeté les bases du socialisme; elle doit pouvoir remettre l'héritage à des hommes qui soient en mesure de l'assumer et d'en comprendre la portée historique.

La jeunesse algérienne ne peut se hisser à la hauteur des responsabilités qui l'attendent qu'à condition de bien se pénétrer de la grandeur des tâches à accomplir, et de refuser de calquer ses idées, son comportement sur des modèles nocifs et inconsistants. L'imitation facile de comportements importés d'un environnement social différent, est un facteur de démobilisation, une déviation à la fois anti-nationale et anti-socialiste.

La jeunesse intellectuelle, plus particulièrement, ne doit pas se couper des masses dont elle est issue dans sa grande majorité. C'est grâce à une liaison permanente avec les masses populaires et avec leurs problèmes quotidiens qu'elle pourra s'initier utilement aux tâches politiques et idéologiques de la Révolution. Les études ne doivent pas être une cause de privilèges ou une base de revendications injustifiées, mais une source d'obligations précises envers la collectivité. La jeunesse doit utiliser ses connaissances au profit des masses populaires, non seulement en se mettant résolument au service de leurs intérêts, mais en menant parmi elles une action visant à accroître leur niveau culturel et leur conscience sociale.

Aucun jeune ne doit rester à l'écart du travail idéologique autour duquel toute la jeunesse du pays sera mobilisée. L'éducation idéologique et politique fortifie la conscience révolutionnaire des jeunes et multiplie leurs attaches avec la vie de leur peuple et ses réalités. Il s'agit pour eux, en l'occurrence, de prendre clairement conscience des grands problèmes qui se posent au pays, des progrès déjà accomplis et des transformations qui restent à entreprendre pour abolir radicalement la misère, l'ignorance, l'exploitation de l'homme par l'homme et hâter l'avènement d'une société socialiste.

La jeunesse algérienne possède une mentalité libre des préjugés inhérents à un ordre social révolu. Elle se montre réceptive au mode de penser et de vie socialiste, qui exclut l'individualisme, et valorise les vertus de solidarité, de désintéressement et d'abnégation au service de la collectivité.

Notre jeunesse a déjà prouvé qu'elle était capable de comprendre l'enjeu actuel. Elle soutient sans réserves les mesures révolutionnaires du pays et approuve fermement l'option socialiste dans laquelle elle se reconnaît.

Le volontariat pour le succès de la Révolution Agraire a permis, non seulement de mobiliser les jeunes autour d'objectifs concrets d'une grande portée sociale, mais d'amorcer une pratique du travail au sein des masses dont les résultats bénéfiques plaident en faveur de cette expérience et de son développement continu dans les prochaines années.

Par ses aspirations, par son effort de perfectionnement, sa haine de l'injustice, sa volonté de construire un avenir meilleur, la jeunesse algérienne ne saurait accepter d'autre société que la société socialiste. Sa place est, aujourd'hui, plus que jamais, aux côtés des paysans et des travailleurs.

## TITRE DEUXIEME LE PARTI ET L'ETAT

Le système institutionnel algérien est basé sur l'unicité du Parti.

Le Parti est la force d'avant-garde de direction et d'organisation du peuple pour la concrétisation des objectifs de la Révolution. Il constitue le guide de la Révolution et la force dirigeante de la société. Il est l'organe de direction, de conception et d'animation de la Révolution. A ce titre, il approfondit constamment l'idéologie dans le cadre des orientations arrêtées par la charte, définit les lignes d'actions et précise les perspectives de la Révolution socialiste et détermine les moyens à mettre en œuvre pour consolider ses positions et assurer sa marche en avant.

La direction du Parti oriente et contrôle la politique du pays.

Les institutions du Parti et leur mode de fonctionnement sont fixés par les statuts.

Le congrès est l'organe suprême du Parti. Il est constitué par les représentants des membres du Parti démocratiquement élus par la base. Le congrès adopte les statuts du Parti dont le fonctionnement doit obéir aux principes du centralisme démocratique, précise les orientations idéologiques, définit la politique générale de la Révolution, détermine les objectifs à atteindre et élit la Direction du Parti. La charte nationale étant le document idéologique de référence du parti, le congrès pourra en approfondir les concepts et les orientations et y apporter les ajustements, les correctifs nécessaires, compte tenu des impératifs de l'évolution de la Révolution dans tous les domaines.

Au niveau de l'Etat, les relations entre les différents organes du pouvoir et les mécanismes qui les régissent sont déterminés par la constitution qui sera soumise à l'approbation du peuple par voie de référendum.

L'Assemblée Nationale et le Président de la République sont élus au suffrage universel.

La direction du pays est l'incarnation de l'unité de direction politique du Parti et de l'Etat. Dans le cadre de cette unité, c'est la direction du Parti qui oriente la politique générale du pays.

A ce titre, les fonctions déterminantes de responsabilité au niveau de l'Etat sont détenues par des membres de la direction du Parti tandis que les autres postes de responsabilité à caractère politique dans l'Etat sont confiés à des militants. De même, les candidatures pour l'élection des organes éligibles de l'Etat sont proposées au suffrage universel par le Parti.

Les organes du Parti et de l'Etat agissent dans des cadres séparés et avec des moyens différents pour atteindre finalement les mêmes objectifs.

Leurs attributions ne sauraient se chevaucher ou se confondre, car l'organisation politique du pays est fondée sur la complémentarité des tâches entre les organes du Parti et ceux de l'Etat.

Le Parti ne doit en aucune manière se substituer aux organes administratifs. Cela conduirait à la dilution de la responsabilité au niveau de l'administration, comme à une déviation du Parti quant à la compréhension de son rôle qui est avant tout politique et non administratif.

Le Parti doit agir sur l'administration aussi bien de l'intérieur — des militants étant désignés aux postes de responsabilité — que par la voie de ses instances hiérarchiques.

### I. — LE PARTI

Le développement accéléré du pays, l'édification d'une société socialiste ne se font pas spontanément. Ils ne sauraient être menés par les seuls appareils administratifs. Ils ne peuvent être que le résultat d'une action consciente des masses sous l'égide d'une direction révolutionnaire. Cette action restera vaine si elle n'est pas systématiquement organisée au sein d'un vaste mouvement politique animé par un Parti d'avant-garde, le FLN.

Les structures, les modes d'action, les normes de la vie du FLN doivent évoluer avec le développement de la Révolution et la nature des tâches à accomplir.